

COMMUNIQUE DE PRESSE

En réaction à l'annonce de la fermeture en 2015 de la maison d'arrêt de Niort, les quatre députés du département ont adressé en date du 28 septembre dernier un courrier au Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Monsieur DELARUE, afin de lui faire part de l'incohérence d'une telle décision. Les quatre parlementaires n'ont pas manqué de souligner la performance et les qualités de l'établissement pénitentiaire niortais et l'ont invité à se rendre sur place pour en faire lui-même le constat.

En réponse, par courrier reçu en date du 18 octobre 2010, Monsieur DELARUE relève que la position des députés deux-sévriens est conforme à celle du contrôle général : « une préférence marquée pour les établissements pénitentiaires de petite taille, dans lesquels des relations sociales positives peuvent être nouées et où les liens familiaux peuvent être mieux garantis. ».

A l'invitation des parlementaires, le contrôleur général répond qu'il effectuera une visite de la maison d'arrêt « dans un délai qui ne devrait pas être trop éloigné ».

Satisfaits de cette réponse mais conscients qu'il ne s'agit là que d'une étape favorable à la remise en cause de la fermeture projetée par le gouvernement, les parlementaires restent vigilants quant à l'évolution de ce dossier.

Niort, le 22 octobre 2010